

ORDRE DU JOUR

- 1 Convention de mise à disposition d'un service d'archivage électronique mutualisé avec la Communauté d'agglomération Val Parisis
- 2 Rapport d'activités 2022 de la Communauté d'agglomération Val Parisis
- 3 Créations de postes
- 4 Demande de subvention dans le cadre de la réparation des biens communaux endommagés suite aux émeutes urbaines
- 5 Décision modificative n°1 - budget primitif 2023
- 6 Demande de financement auprès de la fondation EDF pour le projet de création d'une ferme pédagogique
- 7 Demande de subvention relative à la renaturation des cours d'écoles
- 8 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 par la Caisse des écoles
- 9 Dérogations au repos dominical pour l'ouverture des commerces en 2024
- 10 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme relative à l'aménagement d'un musée sur l'histoire locale à l'Hôtel de ville et à la restauration patrimoniale partielle de ce manoir sis 14 rue Fortuné-Charlot
- 11 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les travaux d'extension de l'élémentaire, du centre de loisirs sans hébergement (CLSH) et de la restauration du groupe scolaire Emile Glay
- 12 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme pour la construction du groupe scolaire du centre-ville
- 13 Acquisition des parcelles AM 196 et AM 197, appartenant à Monsieur AHODIKPE Davy, situées dans le bois Launay en vue de la création d'un parc urbain
- 14 Procédure de déclaration d'utilité publique portant sur l'expropriation des biens situés 81-85-103-105-109-107-107ter-123-125-127-91-101-107ter Boulevard Bordier, lieudit « Les Duchênes » et 75- 75bis-79-84-77-79-86 rue du Général de Gaulle en vue de la réalisation du projet d'aménagement de l'Ilot dit « Cœur de Ville » au profit de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France - ouverture conjointe de la déclaration d'utilité publique et de l'enquête parcellaire
- 15 Subventions exceptionnelles suite aux catastrophes naturelles au Maroc et en Libye
- 16 Subventions exceptionnelles aux associations d'aide alimentaire
- 17 Subvention aux coopératives scolaires année 2023/2024
- 18 Dotation aux écoles élémentaires et maternelles pour les frais de timbrage pour l'année scolaire 2023/2024
- 19 Adoption du règlement de fonctionnement de la crèche familiale

- 20 Adoption du règlement de fonctionnement du Relais Petite Enfance
- 21 Subvention exceptionnelle à l'association "MIMO Team Montigny"
- 22 Subvention exceptionnelle à l'association "Budo Club de Montigny"
- 23 Convention de partenariat entre la Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale des Industries Électriques et Gazières du Val d'Oise (CMCAS) et le Centre culturel Picasso
- 24 Charte et avenant à la Convention de partenariat pour l'organisation des séances Ciné-Relax (ex Ciné-ma Différence)
- 25 Règlement de l'exposition thématique « Autour du Recycl'Art » à la Maison des Talents – Espace Corot, saison 2023-2024

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 22 septembre 2023

Le Maire

Jean-Noël CARPENTIER

www.montigny95.fr

